



Dans un de nos articles, nous faisons part des difficultés que les directeurs des hôpitaux rencontrent dans la gestion quotidienne de leurs structures: les comptes sont en déséquilibre constant, les dettes s'accroissent et les fournisseurs exigent dorénavant d'être payés avant de livrer leurs produits.

Pour les malades, la conséquence est désastreuse: l'hôpital fournit de moins en moins de produits et ceux-ci gonflent les ordonnances qui deviennent «*kilométriques*» (tout est prescrit au malade: seringue, compresse, alcool, antiseptique, fil de suture, plâtre, coton, parfois même l'oxygène...).

Cette situation a conduit les directeurs d'hôpitaux à élaborer en février 2011 un mémorandum dans lequel ils ont fait une analyse claire de la situation. Mais ce document n'a pas été remis au ministre de tutelle parce que certains directeurs ont une fois de plus fui leur responsabilité et n'ont plus souhaité être associés au mouvement.

Pourtant il est évident pour tous que la situation que nous vivons aujourd'hui n'est plus tenable. Les hôpitaux sont dans une impasse et des mesures idoines doivent être prises en urgence par le gouvernement.

En effet, faute d'argent les pharmacies des hôpitaux sont de plus en dépourvues de médicaments et très souvent après une consultation les malades doivent se rendre dans les pharmacies privées pour y acheter mes médicaments qui coûtent relativement plus chers. Les hôpitaux sont obligés de supprimer des lignes budgétaires pour pouvoir continuer à fonctionner. Les produits consommables tels que les compresses, l'alcool, les gants, le coton ne sont plus fournis par les hôpitaux et se retrouvent sur les ordonnances que le malade doit honorer avant de se faire prendre en charge. Les services des urgences ne disposent plus des produits pour les premiers soins et tout est prescrit, même au malade ou au blessé précaire qui se trouve en situation d'urgence. Les dettes des hôpitaux grèvent les plafonds (le CHU Tokoin a plus de 3 milliards de dette). Les fournisseurs ne veulent plus servir leurs produits à crédit (oxygène, film de radio...). Pourtant ces produits sont indispensables pour le fonctionnement des services. D'autres services comme la CEET exigent un remboursement d'une partie de la dette (on se souvient que par 2 fois, il y a eu coupure d'électricité au CHU Tokoin, faute de paiement).

Plusieurs raisons expliquent cette situation catastrophique: des problèmes de mauvaise gestion certainement, mais aussi la mauvaise foi et la mauvaise volonté du gouvernement qui feint de ne pas connaître la situation et surtout qui ne veut pas que la situation soit connue de la population. Les augmentations de salaire (3% puis 5%) ont impacté le budget des hôpitaux mais la subvention n'en a pas tenu compte. Le gouvernement clame qu'il a fait de la santé une priorité et qu'il subventionne désormais la césarienne. Mais moins de 3 mois après le début de cette décision saluée par la population, les problèmes se posent. Les kits prévus pour la césarienne sont épuisés: le CHR LC envoie les femmes à césariser à l'Hôpital de Bè. Mais l'hôpital de Bè vient d'épuiser son stock. Le CHU Tokoin a épuisé son stock de kits et a dû se rabattre sur l'Hôpital de Tsévié. Mais face à la demande, ce supplément est désormais épuisé.

Pour garantir la continuité de ce service, le CHU Tokoin a dû confectionner les kits de césarienne avec les produits de sa pharmacie, sans aucune assurance de remboursement par le gouvernement.

Dans cette atmosphère délétère, Togo Telecom vient enfoncer le clou en exigeant un paiement mensuel de plus de 800.000FCFA au CHU Tokoin pour la connexion internet. Cette connexion a été une demande légitime des professionnels de santé qui peuvent ainsi effectuer des recherches pour mieux prendre en charge les malades. Pourtant, Togo Telecom qui est un opérateur public a voulu faire de cette initiative une opération commerciale, au risque d'asphyxier nos centres hospitaliers qui ont mission de service public. En effet, en dépit de tout ce qu'on peut leur reprocher, ce sont ces centres hospitaliers publics qui permettent à la majorité de la population d'avoir accès aux soins de santé. Si l'état refuse de leur garantir des tarifs préférentiels au niveau de services comme la CEET, la TDE, Togo Telecom...ces hôpitaux vont devoir revoir les tarifs des prestations à la hausse pour pouvoir équilibrer leurs comptes.

L'Alternative

{jcomments on}